

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 26 (1888)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Il n'y a plus d'enfants  
**Autor:** Trottenville, Sophie  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-190286>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**CAUSERIES DU CONTEUR**

2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

**Il n'y a plus d'enfants.**

Il n'y a plus d'enfants ! Telle est l'expression qui nous échappe lorsque nous constatons quelque trait de précocité, quelque velléité d'indépendance chez nos enfants ou nos élèves. — Je prétends que nous serions tout aussi vrais en disant : Il n'y a plus de parents.

Les exigences de la vie actuelle sont si impérieuses, les devoirs qu'elle impose au père de famille affairé, à la mère surmenée de détails, sont si multiples que ceux-ci n'ont souvent pas le temps d'affirmer leur autorité de parents, et qu'ils semblent rassurés quand ils ont remis à l'instituteur ou au pasteur la direction morale de leurs enfants. En cela ils oublient que l'enseignement religieux ayant été réduit dans les établissements scolaires à un simple cours d'histoire biblique, l'influence morale, l'appel à l'autorité de la conscience, le souffle vivifiant et intime de l'esprit évangélique n'existent plus assez à côté de la science, vers laquelle tendent tous les efforts.

En résulte-t-il une plus grande somme de respect et d'amour de la part de l'élève vis à vis de ses instituteurs ?... Qui n'a été plus d'une fois péniblement frappé de la manière irrévérencieuse dont l'écolier, collégien ou autre, parle de son maître ; des jugements qu'il se permet de porter sur lui, des appellations ironiques dont il le désigne ?

Cet esprit d'indiscipline, l'élève en rapporte une teinte accentuée à la maison. Occupé de ses devoirs scolaires, il pense avoir rempli tous les autres quand il a terminé ceux-là. Et lorsque le surmenage intellectuel en a fait un être impatient, irritable, grincheux, les parents, disposés à l'indulgence ou à une pitié mal entendue, évitent de lui demander le moindre sacrifice de ses aises ou de ses convenances, un de ces petits services domestiques qui rendent le foyer si doux, polissent et adoucissent les manières des jeunes gens.

Enflé de sa science précoce et mal encore digérée, le jeune garçon, abusant de l'indulgence de ses parents, finit par se croire quelque chose de supérieur ; son ton et ses manières en deviennent autoritaires, et, tout doucement, sans se douter de la pente fatale sur laquelle il se sont placés, les parents en arrivent à dire le plus naïvement du monde : « Il ne veut pas. Elle n'a pas voulu. »

Vaudois, cher ami vaudois, là commence le mal qui mine sourdement la société moderne. N'ou-

blions point que, dans la famille, l'autorité d'un côté, la soumission de l'autre, sont la source principale de l'ordre et de la paix.

Donnons donc, dans l'enseignement public ou privé, une place plus large au développement religieux et moral ; n'étouffons pas l'éclosion des sentiments, les délicatesses de la conscience, sous le poids de programmes trop chargés. Le vieux Montaigne a trouvé ça avant nous, quand il disait : « Science sans conscience est la ruine de l'âme. »

Sophie TROTTEVILLE.

**Vieilles choses.**

*Nos routes.*

On a peine à se figurer ce qu'étaient nos routes à la fin du siècle dernier, et même durant la première moitié de celui-ci. De Lausanne, par exemple, la route de Vevey descendait les Mousquines, passait le pont de la Perraudette et se dirigeait sur Pully qu'elle traversait pour descendre au port de Pully. De là, elle longeait le lac, traversait Paudex pour aller à Lutry, dont la rue, au milieu de la ville, était coupée par une porte de ville surmontée d'un Guillaume Tell. Voilà ce qu'on appelait la *grande route d'Italie* ! — Notez que nous parlons de 1820 ; ce n'est donc pas si vieux. Et à Lausanne même, le Grand-Pont n'existant pas, la poste de France descendait Pépinet pour remonter le Grand-St-Jean.

La route de Lausanne à Vevey, qui ne fut améliorée que vers 1826, était étroite, tortueuse, dangereuse surtout aux environs de St-Saphorin, où les rochers de Lavaux s'avancent jusqu'au lac et ne laissaient qu'un étroit passage. Le rocher qui descend sur Chillon resserrait tellement la route que deux cavaliers avaient peine à y passer de front. Tel fut l'état de nos routes jusqu'en 1811, où une loi nouvelle leur fit apporter d'heureuses améliorations, que complétèrent plus tard les lois de 1826 et de 1833.

C'est pendant cette période et sous l'habile direction de M. l'ingénieur Pichard, proposé pendant plus de 20 ans aux travaux des ponts-et-chaussées, que nous avons vu se tracer nombre de belles voies. M. Pichard a dessiné celle dont les heureux développements sillonnent les flancs du Jura, de St-Cergues à Trélex ; celle qui de Châtel-St-Denis descend au Léman. Sur la route qui de Genève à St-Maurice suit les contours du rivage, les pentes ont été